

FORMATION PROFESSIONNELLE - OPTIMISATION DES ENTRAÎNEMENTS ÉLECTRIQUES

Les entreprises Fribourgeoises peuvent profiter d'un avantage de 1'500 CHF !

Le programme Energie-FR soutient les entreprises Fribourgeoises qui participent à la formation « *Optimisation des entraînements électriques* » organisée par la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du canton de Vaud (HEIG-VD), en collaboration avec Topmotors et Planair. **Nous vous remboursons 1'500 CHF sur présentation du certificat après réussite des examens à la fin de cette formation !**

L'objectif de cette formation est de rendre les participants capables d'identifier les entraînements électriques aux meilleurs potentiels d'économie, de planifier des optimisations, de conduire les démarches avec les experts externes et les fournisseurs, mais aussi de convaincre leur direction de la pertinence des investissements dans les mesures d'optimisation énergétique. Vous trouverez plus de détails dans la brochure de la formation. Le formulaire d'inscription est disponible sur la page web: www.entraînements-electriques.ch.

Les modalités et démarches pour le remboursement sont décrites sur le talon ci-dessous. Plus d'informations sur le programme Energie-FR, ses objectifs et activités sont disponibles sur le site-web www.energie-fr.ch.

OPTIMISATION DES ENTRAÎNEMENTS ÉLECTRIQUES - REMBOURSEMENT 1'500 CHF

Veillez renvoyer ce talon dûment rempli, accompagné de votre attestation de réussite de la formation, à l'adresse suivante :

ENERGIE-FR, Haute école d'ingénierie et d'architectures, Bd de Pérolles 80, CP 32, 1705 Fribourg

Nom et tampon de l'entreprise :

Nom et prénom de la personne formée:

E-mail professionnel :

Téléphone professionnel :

Coordonnés bancaires pour le remboursement

IBAN :

Propriétaire du compte (Nom, adresse) :

Conditions :

- *Toute personne employée par une entreprise Fribourgeoise peut profiter de la présente offre*
- *Plusieurs personnes par entreprises peuvent profiter de la présente offre*
- *Pour le remboursement, la personne doit réussir la formation (le certificat fait preuve)*
- *Offre valable en 2017*